



LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DU CANADA

AVANTAGE CANADA

*Bâtir une économie forte
pour les Canadiens*

RÉSUMÉ

Novembre 2006



Les Canadiennes et les Canadiens sont bien conscients du potentiel extraordinaire de leur pays. Le Canada est un endroit où les gens peuvent réaliser leurs rêves, où les familles peuvent jouir d'une qualité de vie inégalée et où les entreprises et les organisations peuvent atteindre l'excellence à l'échelle mondiale.

Nous pouvons tous être fiers de ce que représente le Canada dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes une nation indépendante et prospère qui croit en la tolérance et en la justice, et qui n'hésite pas à prêter secours aux moins fortunés. Comme le monde évolue, les Canadiens doivent concerner leurs efforts pour rendre le Canada encore plus prospère et plus fort.

Voilà pourquoi le nouveau gouvernement du Canada a mis au point *Avantage Canada – Bâtir une économie forte pour les Canadiens*. Il s'agit d'un plan économique et stratégique à long terme qui vise à améliorer la prospérité de notre pays, aujourd'hui et pour les générations à venir. Il renforcera notre pays et présentera au monde un Canada moderne, ambitieux et dynamique.

FAIRE DU CANADA UN CHEF DE FILE MONDIAL, AUJOURD'HUI ET POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR

Avantage Canada est certes un plan optimiste, mais il est également réaliste. Il est visionnaire, mais aussi pragmatique et axé sur les résultats. Il est ambitieux, mais bien ancré dans les réalités des marchés mondiaux ainsi que dans les réalités économiques et sociales actuelles du Canada.

Les Canadiens sont des gens fiers, travailleurs et ambitieux qui aspirent à une vie meilleure pour eux-mêmes, leurs enfants et les générations à venir.

C'est pourquoi le plan vise à aider les gens et les entreprises dans leur quête d'excellence. Il permettra aux Canadiens d'améliorer leur qualité de vie et de réaliser leurs rêves. Il créera des emplois, aidera les entrepreneurs à démarrer des entreprises et apportera la richesse dont le Canada a besoin pour investir dans les soins de santé et dans des collectivités dynamiques. Il contribuera aussi à modeler l'avenir du Canada en instaurant des principes et des politiques qui nous permettront de réaliser pleinement notre potentiel.

Avantage Canada est un plan qui aidera les Canadiens à bâtir une économie forte. Le gouvernement doit assumer un rôle important dans la création des conditions propices à l'épanouissement des Canadiens, de même que des entreprises et des organisations. Le plan créera de nouvelles possibilités et des choix pour les Canadiens.

UN CANADA FORT DANS UN MONDE EN ÉVOLUTION

Le Canada est de retour. Il assume pleinement son rôle dans les affaires mondiales et s'appuie sur les meilleures assises économiques de tous les pays du Groupe des Sept (G7). Il est une superpuissance énergétique émergente qui prend des mesures afin d'améliorer concrètement la durabilité de l'environnement. Le plan rendra le Canada plus fort que jamais en le faisant devenir un intervenant économique impressionnant sur la scène mondiale.

L'économie mondiale évolue. De nouveaux intervenants se font connaître comme grandes puissances économiques. La concurrence sur les marchés mondiaux est féroce. Entre-temps, les baby-boomers se préparent à prendre massivement leur retraite, ce qui remet en question notre capacité de maintenir notre niveau de vie. Nous aborderons de front ces défis et, à mesure que nous nous adapterons, nous constaterons que ces changements mondiaux seront source d'innombrables possibilités pour les Canadiens.

C'est dans cette optique que le nouveau gouvernement du Canada s'est engagé, dans le budget de 2006, à élaborer ce plan économique.

LES AVANTAGES DONT NOUS AVONS BESOIN POUR AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE

D'autres pays – de l'Irlande à Singapour, en passant par le Royaume-Uni – acquièrent des avantages concurrentiels fondés sur leurs propres forces. Compte tenu des conditions sociales, démographiques et économiques du Canada, nous avons la possibilité de créer nos propres avantages concurrentiels.

Avantage Canada est centré sur la création de cinq avantages canadiens qui nous aideront à améliorer notre qualité de vie et à réussir sur la scène mondiale.

Les cinq avantages canadiens

Avantage fiscal :

- *L'avantage fiscal* du Canada réduira les taxes et les impôts de tous les Canadiens et établira le taux d'imposition le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises au sein des pays du G7.

Avantage financier :

- *L'avantage financier* du Canada éliminera la dette nette de l'ensemble des administrations publiques en moins d'une génération, de manière à créer un fondement solide sur lequel nous construirons une prospérité durable.

Avantage entrepreneurial :

- *L'avantage entrepreneurial* du Canada réduira la réglementation inutile et les tracasseries administratives tout en abaissant les taxes et les impôts, ce qui stimulera l'investissement des entreprises. Dans un climat des affaires plus concurrentiel, les consommateurs pourront acquérir des biens à moindre coût et les entreprises canadiennes seront mieux équipées pour réussir sur la scène mondiale.

Avantage du savoir :

- *L'avantage du savoir* du Canada contribuera à former la main-d'œuvre la plus scolarisée, la plus qualifiée et la plus souple au monde.

Avantage infrastructurel :

- *L'avantage infrastructurel* du Canada créera une infrastructure moderne et de calibre mondial qui assurera la libre circulation des personnes, des biens et des services sur nos routes et nos ponts, dans nos ports et nos portes d'entrée, et par nos transports en commun.

DES PRINCIPES QUI FAÇONNERONT LA POLITIQUE PUBLIQUE, AUJOURD'HUI ET POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR

Avantage Canada repose sur quatre principes fondamentaux. Ceux-ci orienteront les décisions de politique publique visant à améliorer notre qualité de vie et à faire du Canada un chef de file mondial, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Les quatre principes fondamentaux

- **Cibler l'action du gouvernement.** Le gouvernement se concentrera sur ce qu'il fait le mieux. Il dépensera de façon responsable, mènera des activités efficaces, produira des résultats efficaces et rendra des comptes aux contribuables.
- **Créer de nouvelles possibilités et des choix pour les gens.** Le gouvernement incitera les gens à exceller, ici même au pays. Nous diminuerons les taxes et les impôts et investirons dans l'éducation, la formation et l'accès au marché du travail afin que les Canadiens puissent se réaliser et faire les choix qui leur plaisent.
- **Investir en vue d'une croissance durable.** Le gouvernement fera des investissements et conclura des partenariats avec les provinces et le secteur privé dans des domaines stratégiques qui contribuent à une économie forte, dont la recherche fondamentale, un environnement sain et une infrastructure moderne.
- **Créer un climat favorable à la croissance et à la réussite des entreprises.** Le gouvernement établira les conditions économiques appropriées qui encourageront les entreprises à investir et à prospérer.

POLITIQUES ET PLANS

Les politiques et les plans du gouvernement, s'ils se complètent, ont une incidence positive puissante. Voilà pourquoi les politiques et les plans contenus dans *Avantage Canada* sont élaborés les uns en fonction des autres, leur tout dépassant la somme de leurs parties. Voici un résumé des politiques et des plans d'*Avantage Canada*.

Cibler l'action du gouvernement

Lorsque les gouvernements s'acquittent bien de leurs responsabilités, tous en profitent. Lorsque les gouvernements ciblent mieux leur intervention, les services s'en trouvent nécessairement améliorés, et cela contribue à une meilleure performance de l'ensemble de l'économie. *Avantage Canada* :

- éliminera la dette nette de l'ensemble des administrations publiques en moins d'une génération. Le nouveau gouvernement du Canada fera preuve de leadership en ramenant la dette fédérale à 25 % du produit intérieur brut d'ici 2012-2013, soit une année plus tôt que prévu;
- affectera toutes les économies en frais d'intérêt découlant de la diminution de la dette à des réductions d'impôt permanentes sur le revenu des particuliers, de sorte que les Canadiens profitent directement de la réduction de la dette;
- utilisera les excédents imprévus pour accélérer la réduction de la dette et la diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- maintiendra le taux de croissance des dépenses de programmes, en moyenne, sous le taux de croissance de l'économie;
- instaurera un nouveau système de gestion des dépenses qui veillera à ce que les dépenses soient efficaces, efficientes, ciblées sur les secteurs de compétence fédérale et qu'elles utilisent les deniers publics de façon optimale;
- reconduira jusqu'à la fin de 2011 l'entente sur le contrôle de l'inflation conclue avec la Banque du Canada, pour continuer de viser le point médian de 2 % de la fourchette cible de 1 % à 3 %;

- rétablira l'équilibre fiscal en limitant le pouvoir fédéral de dépenser, en assurant des arrangements fiscaux stables, prévisibles et fondés sur des principes avec les provinces et les territoires, et en renforçant l'union économique;
- fournira le leadership requis pour assurer la présence de marchés concurrentiels et ouverts sur notre territoire, ce dont profiteront les consommateurs, les travailleurs et les gens d'affaires.

Créer de nouvelles possibilités et des choix pour les Canadiens

Les gens talentueux et créatifs constituent l'atout le plus précieux pour le succès économique à long terme d'un pays. À une époque où le vieillissement de la population du Canada et les pénuries de main-d'œuvre sont des réalités bien tangibles, les administrations publiques doivent prendre les mesures qui s'imposent pour aider les gens à intégrer le marché du travail et à réaliser pleinement leur potentiel. *Avantage Canada* :

- s'acquittera de l'engagement du gouvernement à ramener le taux de la taxe sur les produits et services à 5 %;
- aidera les Canadiens à revenu faible et modeste à se libérer du piège de l'aide sociale en instaurant une prestation fiscale pour le revenu gagné;
- continuera de réduire l'impôt sur le revenu des particuliers en rendant le régime fiscal plus équitable afin de garder et d'attirer ici des travailleurs hautement qualifiés, sur lesquels repose la compétitivité économique future du Canada;
- réduira les impôts sur l'épargne, y compris les gains en capital, afin de les rendre plus concurrentiels par rapport au traitement fiscal de l'épargne dans d'autres pays;
- accroîtra la participation au marché du travail et verra à ce que les Canadiens puissent travailler là où ils le désirent au Canada;
- haussera les compétences des travailleurs grâce à la formation et à l'éducation postsecondaire, pour doter les Canadiens des outils nécessaires à leur réussite.

Investir en vue d'une croissance durable

Les règles du jeu à l'échelle mondiale ont changé ces dernières années. Le gouvernement a un rôle important à jouer pour que la population, les entreprises et les organisations du Canada soient dotées des avantages qui assureront leur réussite sur la scène mondiale. *Avantage Canada* :

- assurera le maintien du leadership du Canada au sein du G7 en ce qui a trait à la recherche dans le secteur public et en optimisera la valeur en misant sur l'excellence et l'établissement de liens plus étroits avec le secteur privé;
- créera un environnement plus sain et une croissance économique plus durable grâce à l'utilisation responsable des ressources naturelles et à l'utilisation efficace de la technologie;
- bâtira une infrastructure moderne qui améliorera la qualité de vie au pays et les échanges commerciaux au Canada et avec les pays étrangers.

Créer un climat propice à la croissance et à la réussite des entreprises

Des fardeaux fiscaux et réglementaires excessifs entravent le développement des entreprises canadiennes. Ils ont nui depuis trop longtemps à la productivité de notre pays. Le moment est venu de passer à l'action. *Avantage Canada* :

- fixera le taux d'imposition le moins élevé de tous les pays du G7 pour les nouveaux investissements des entreprises;
- allégera le fardeau administratif des entreprises en réduisant la paperasserie de 20 % et en proposant un cadre législatif fondé sur des principes qui orientera les ministères et les organismes de réglementation;
- améliorera le cadre de la concurrence en appliquant des règles et des règlements efficaces ainsi que des politiques modernes;

- renforcera notre système financier de pointe pour que les investissements soient consacrés aux fins les plus productives;
- ouvrira le pays au commerce et aux investissements étrangers pour assurer la libre circulation des biens, des services et des technologies vers le Canada et pour faciliter aux entreprises canadiennes l'accès aux marchés étrangers où elles pourront se mesurer aux meilleures entreprises du monde.

Facteurs essentiels à la réussite et mise en œuvre : la volonté de réussir des Canadiens

La réussite économique à long terme exige que nous fassions preuve de discipline et que concentrons nos efforts sur les principes et les politiques énoncés dans le plan. Elle requiert aussi que nous respections le plan. Voilà pourquoi *Avantage Canada* est une stratégie pluriannuelle qui exige notre engagement. Il faudra du temps pour obtenir les avantages économiques et sociaux visés. Le succès réel du plan repose sur le leadership solide des gouvernements du Canada, sur l'engagement du secteur privé et sur le dévouement et l'énergie du peuple canadien.

Avantage Canada améliorera notre niveau et notre qualité de vie. Il créera des emplois, sera source de prospérité et offrira de nouvelles possibilités aux familles canadiennes. Si nous travaillons ensemble – gouvernements, entreprises, organisations et tous les Canadiens –, rien ne pourra nous arrêter.

C'est grâce à ce plan, et animés d'un objectif commun, que nous demeurerons pour le monde entier un exemple d'une grande nation prospère et empreinte de compassion.

RENSEIGNEMENTS

Les documents sont disponibles sur Internet à www.fin.gc.ca.

Pour obtenir des exemplaires additionnels du présent dépliant ou d'autres documents, prière de s'adresser au :

Centre de distribution
Ministère des Finances
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0G5

Téléphone : 613-995-2855
Télécopieur : 613-996-0518
Courriel : services-distribution@fin.gc.ca

This document is also available in English.

